

Pas à pas en vue d'une adhésion à l'AMCE au second semestre 2015 :

Etape 1 : Adresser un courrier de demande officielle d'adhésion au président de l'AMCE



Etape 2 : Accusé de réception du président de l'AMCE



Etape 3 : Adhésion officielle validée par un conseil d'administration de l'AMCE (à définir)



Etape 4 : Transmission des Statuts, Règlement intérieur et validation des engagements à respecter en adhérent à l'AMCE (document word à remplir et renvoyer à l'AMCE)



Etape 5 : Versement de l'adhésion au prorata des mois restant à courir



Etape 6 : Adhésion opérationnelle 6 mois après adhésion liée aux développements informatiques à prévoir.